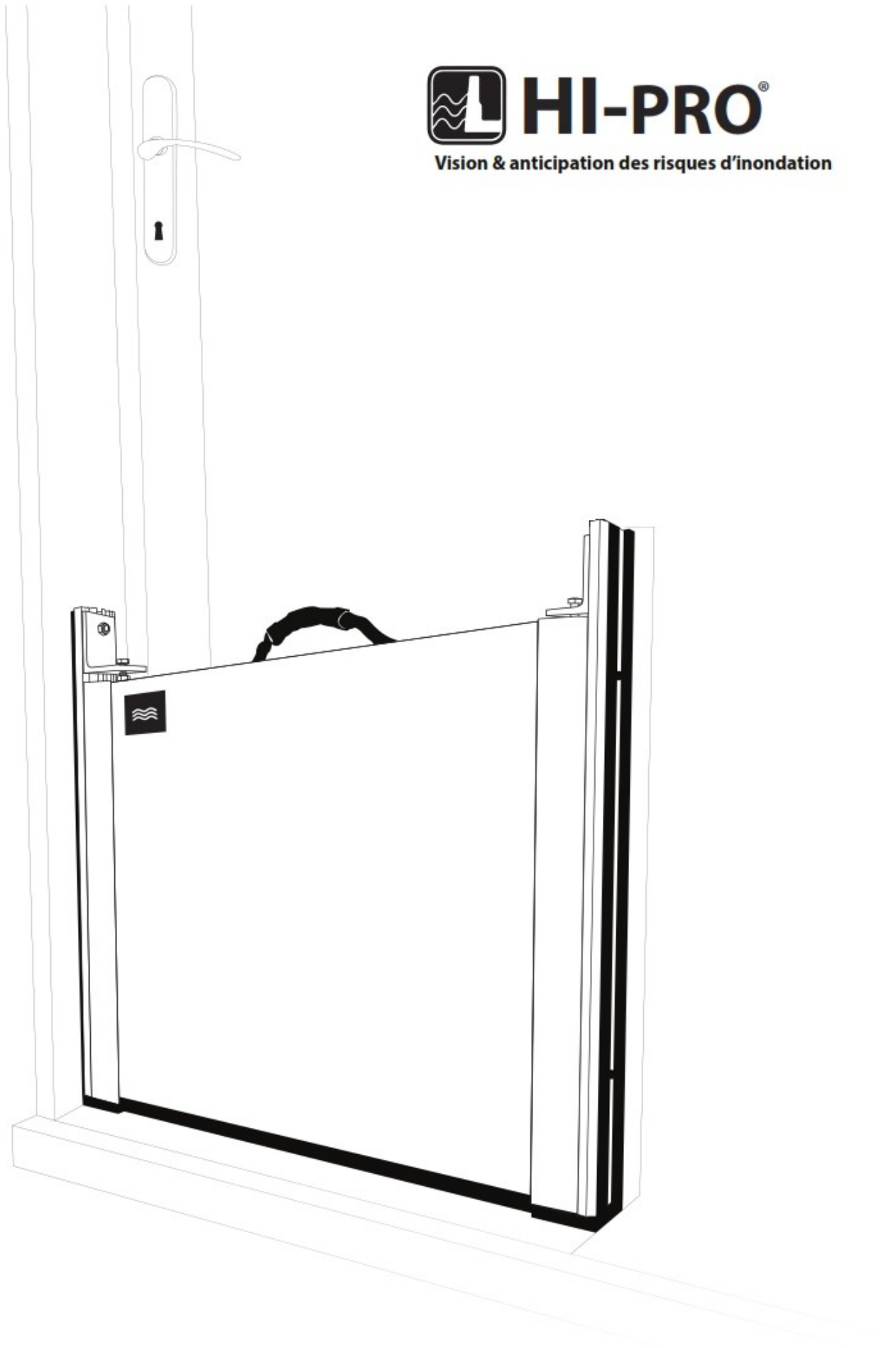




Vision & anticipation des risques d'inondation



Mode d'emploi et notice de montage de la barrière "HI-pro " de protection contre les inondations

La barrière " HI-pro " convient pour des retenues d'eau d'une hauteur de 50 cm maximum et pour des ouvertures de 1.300 mm maximum (portes & fenêtres).

Avant de commencer à poser la barrière "HI-pro" il convient de lire attentivement les instructions de montage, d'entretien et de stockage et de suivre scrupuleusement l'ordre chronologique des tâches à accomplir.

La responsabilité d'Hydroprotect ne pourra être engagée en cas de montage défectueux imputable à un manque de respect des instructions de montage (particulièrement bien détaillées).

Vérifications à effectuer par l'acheteur et caractéristiques du bien vendu.

L'acheteur devra examiner le bien vendu et vérifier que le kit d'installation est complet © Voir illustration page.

Il devra nous signaler au plus vite les éventuels défauts apparents et les éventuelles discordances par rapport aux spécifications contractuelles, c'est-à-dire tous les défauts qu'il est possible de déceler rapidement par un contrôle attentif et sérieux.

Sans préjudice de la garantie légale, le bien vendu sera censé être agréé par l'acheteur à défaut de réclamation précise et détaillée notifiée par lettre recommandée dans les 8 jours calendrier suivant la date d'acquisition ou de livraison.

Le cas échéant, les dispositions prévues dans les articles consacrés à la garantie seront appliquées pour remédier aux défauts avérés.

PREMIERE SERIE d' OPERATIONS de MANUTENTION

fig 1

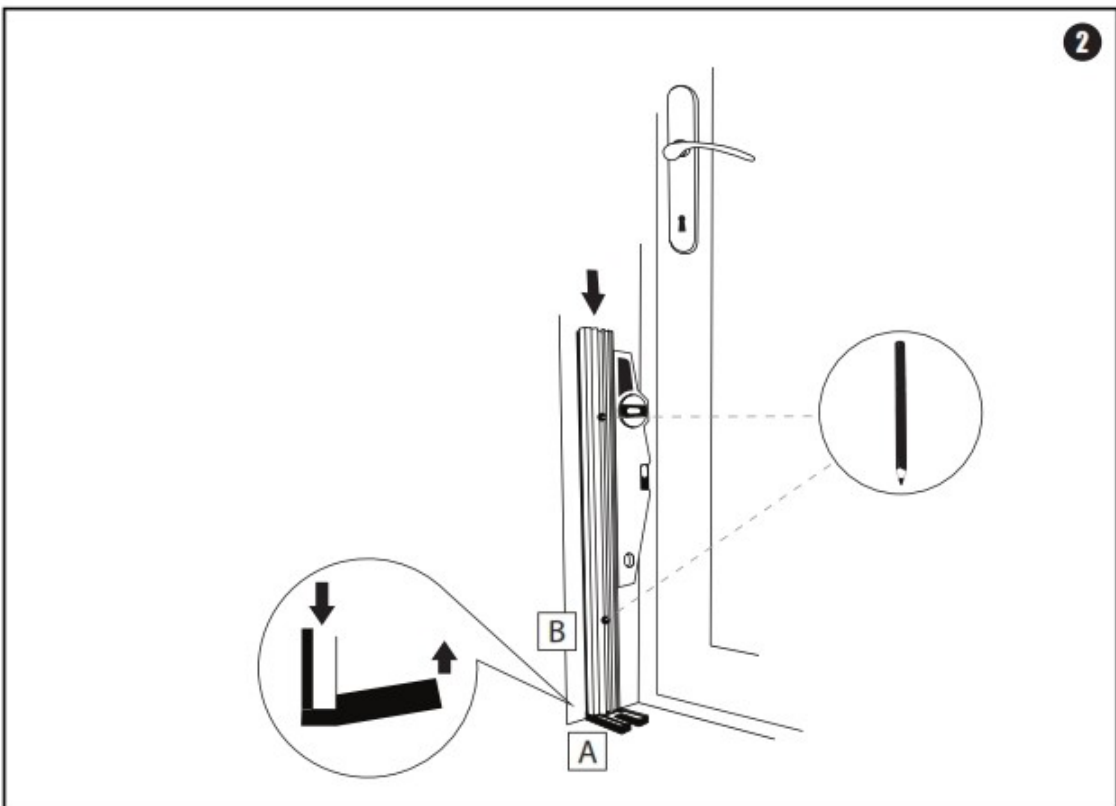
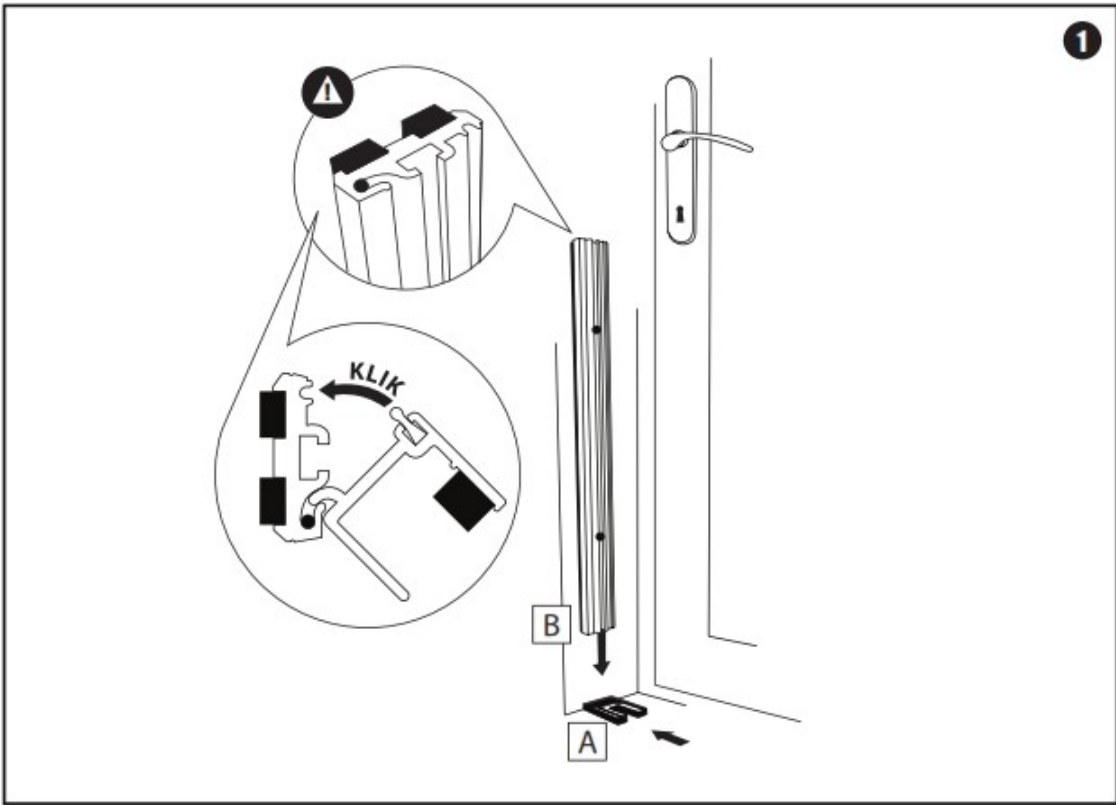
Sachant que le profil **H** doit impérativement être introduit dans l'articulation du profil **B**, on veillera à poser **B** selon le schéma "**klik**".

Positionner la semelle **A** sur le seuil de porte, ou sur l'appui de fenêtre, puis, placer le profil **B** -- **joint**s contre le mur -- Veiller au sens illustré par "**klik**" -->> côté articulation vers l'extérieur !

fig 2

Positionner le profil **B** dans les rainures de la semelle **A**. Comprimer la semelle **A** (elle doit alors se relever).

Valider la position à l'aide d'un niveau puis, marquer les points de forage avec un pointeau ou un crayon



Lire les recommandations " DEUXIEME SERIE d' OPERATIONS de MANUTENTION

fig 3 / 3 bis / 4 / 5.

Pré-forer avec une mèche \varnothing 6mm sur une profondeur de 80mm. Ensuite, élargir la cavité avec la mèche de \varnothing 14 mm.

Aspirer les cavités est une étape obligatoire, seul un nettoyage parfait des perforations garantira l'adhérence de la résine à la douille F. Insérer le tamis E dans les cavités.

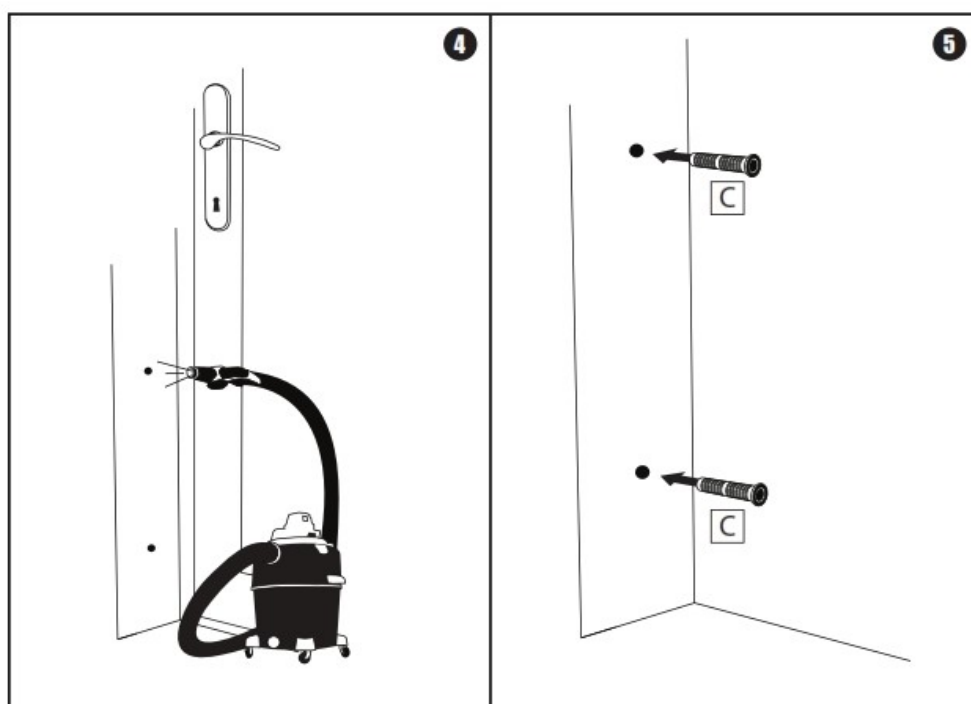
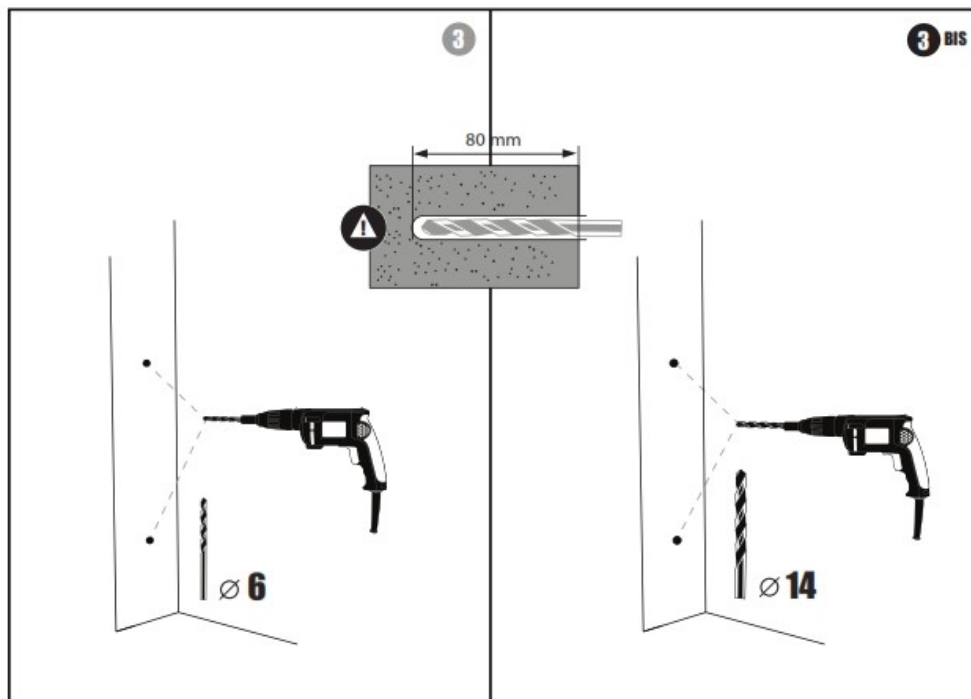


fig 6 / 7/8

Fixer l'embout **D** sur la cartouche d'encrage chimique **C**.

Placer la dite cartouche dans un "pistolet" à silicone (non fourni)

Vérifier le bon fonctionnement du "pistolet" en étalant +- 100 mm du produit.

En fonction de la température ambiante ce test permettra de valider la durée du "**temps de prise**" du Polifix **C**

Ensuite, injecter le Polifix **C** (**mais, sur une profondeur de 60mm**).

Essuyer l'excédent de scellement (pour ne pas obstruer le passage du boulon **G**).

Immédiatement après, placer la douille **F** dans la matière injectée

ATTENDRE : le test permet de valider le "temps de prise" .

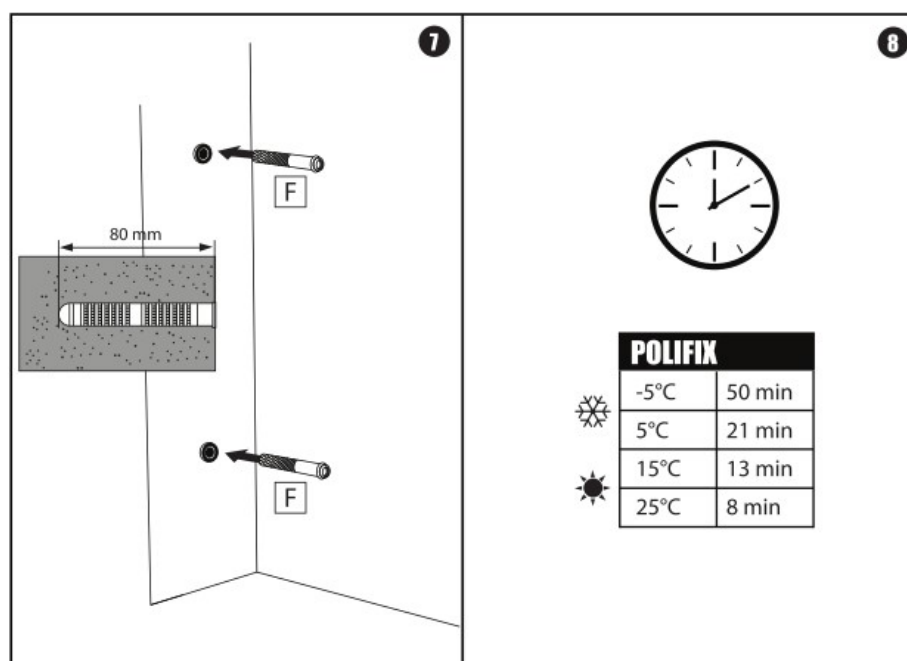
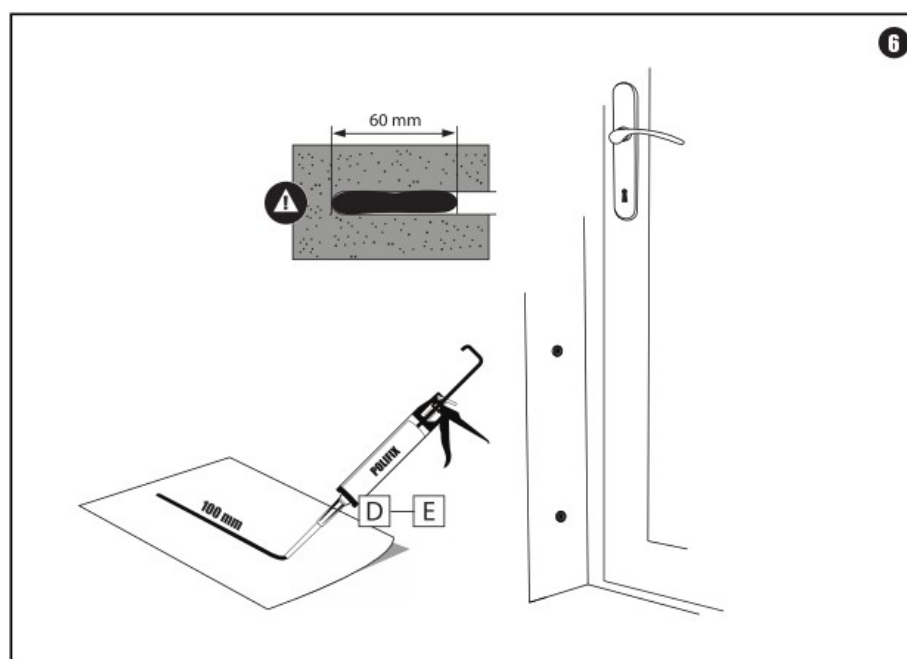


Fig 9

Positionner à nouveau semelle **A** et profil **H** pour fixer les boulons **G** à l'aide d'une clé à 6 pans (non fournie).

Boulonner d'abord en haut (1), le boulon **G** mais, sans trop le serrer puis boulonner (2) celui du bas (sans serrer à fond).

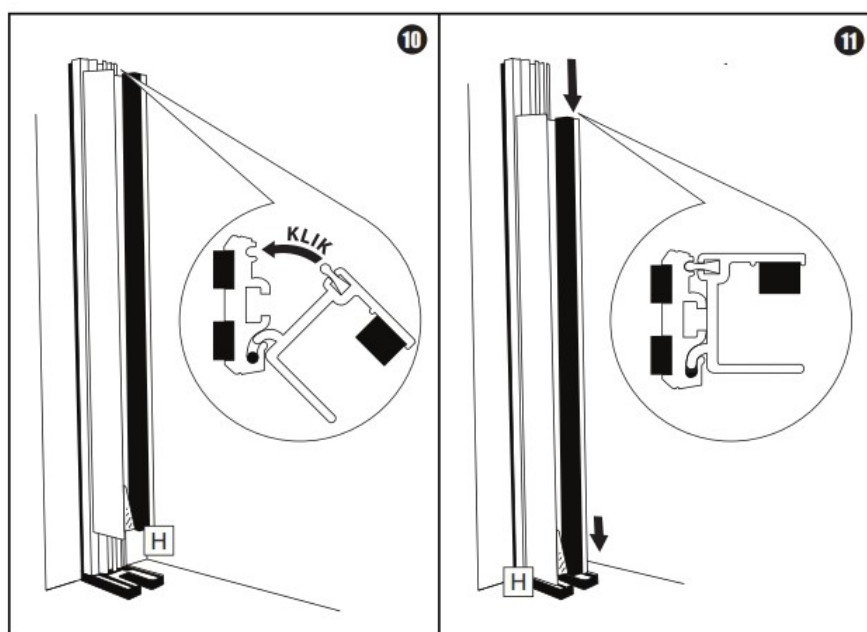
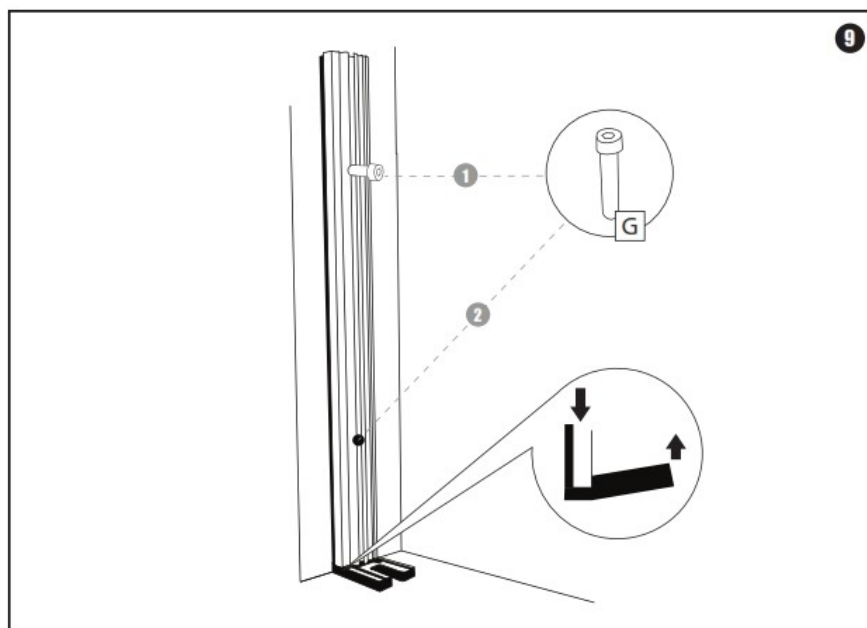
Vérifier le bon positionnement du profil **H** puis, serrer les boulons **G** "à fond".

La semelle **A** se soulèvera mécaniquement.

fig 10 / 11

Présenter le profil **H** de façon à l'introduire dans la gorge de **B** formant articulation. Des petits ressorts placés dans la gorge de **H** facilitent l'emboîtement de **H** à **B** (KLIK).

Pousser **H** vers le bas jusqu'à ce qu'il épouse parfaitement le rainurage de la semelle **A** qui, en s'écrasant assurera l'étanchéité.



DEUXIEME SERIE d'OPERATIONS de MANUTENTION

Que les opérations de fixation commencent par la gauche ou la droite importe peu.

Ce qui importe maintenant, c'est de recommencer la pose des profils **B** & **H** sur l'autre côté car, les opérations relatives aux fig 3 / 4 / 5 / 6 / 7 peuvent être réalisées en même temps que la " **Première série d'opérations** "

Il conviendra de veiller particulièrement au " BON FACE à FACE " des profils fixés sur les murs opposés.

TROISIEME SERIE d'OPERATIONS de MANUTENTION

fig 12

Mesurer la distance exacte de l'embrasure celle-ci correspond à l'entraxe (? mm) qui sépare les extrémités intérieures des joints noirs fixés (à l'intérieur des profils **H**).

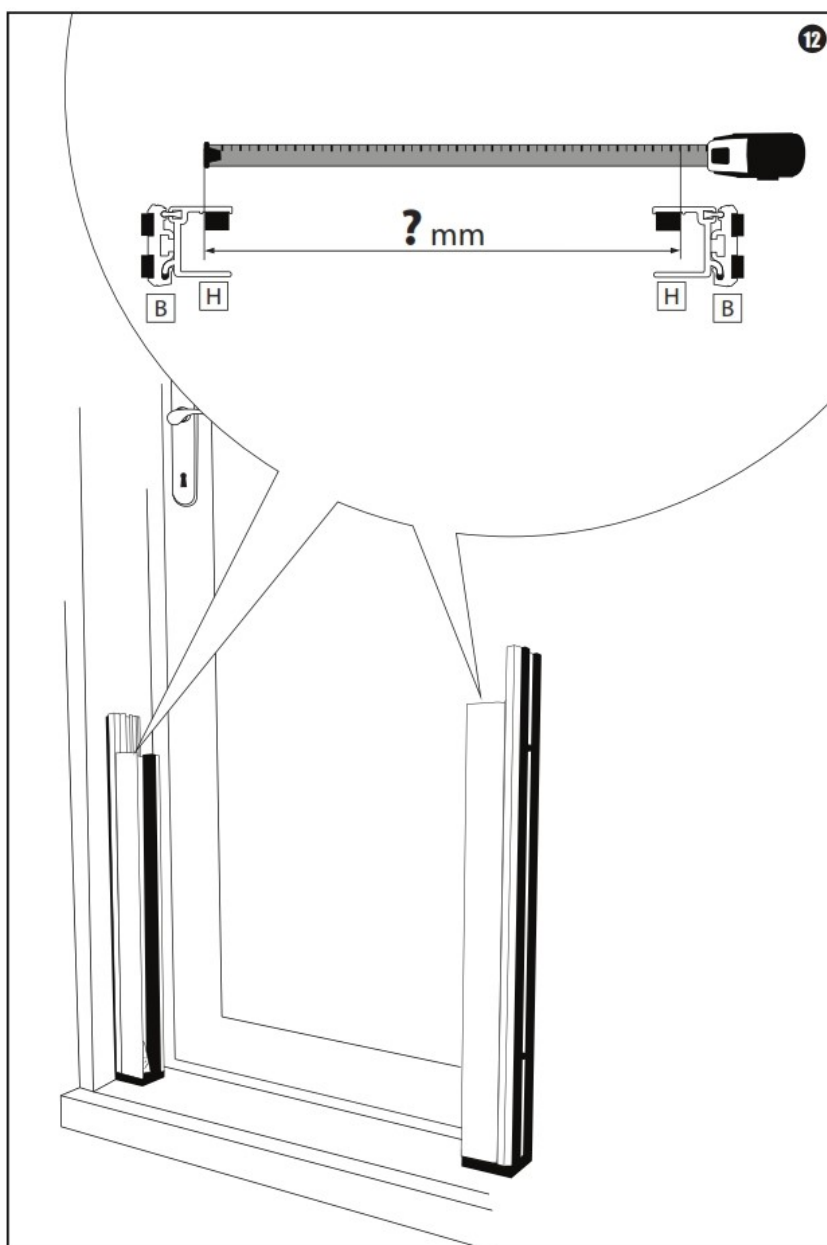


fig 13 / 14

La palplanche **i** mesure 1250 mm, selon la distance constatée ci-avant (? mm) il conviendra de scier la partie opposée au pictogramme symbole d'inondation.

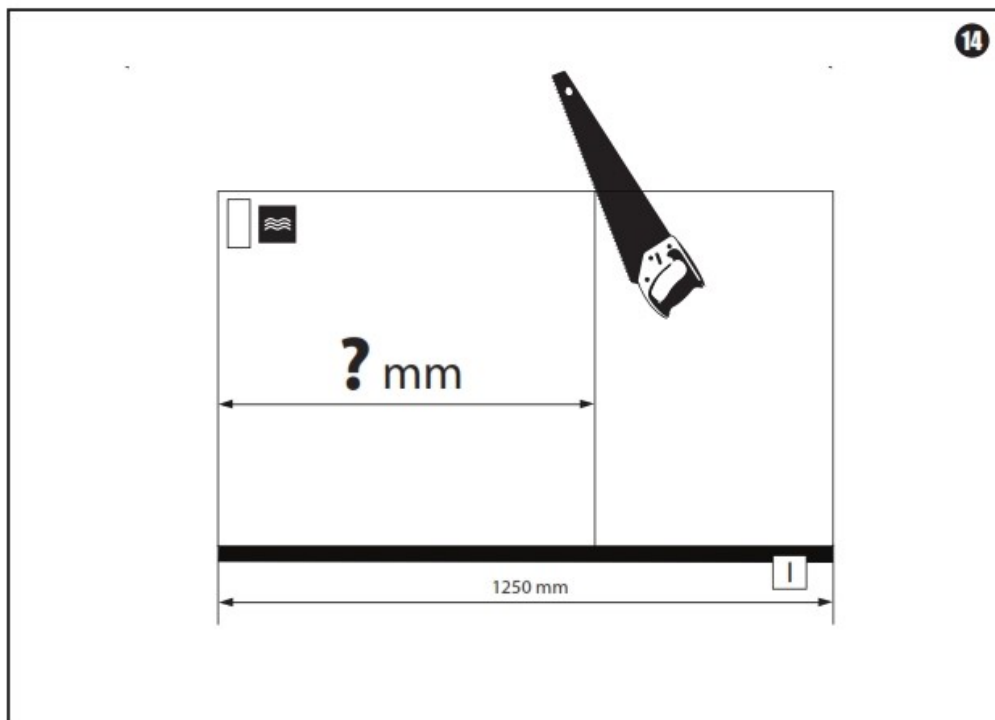
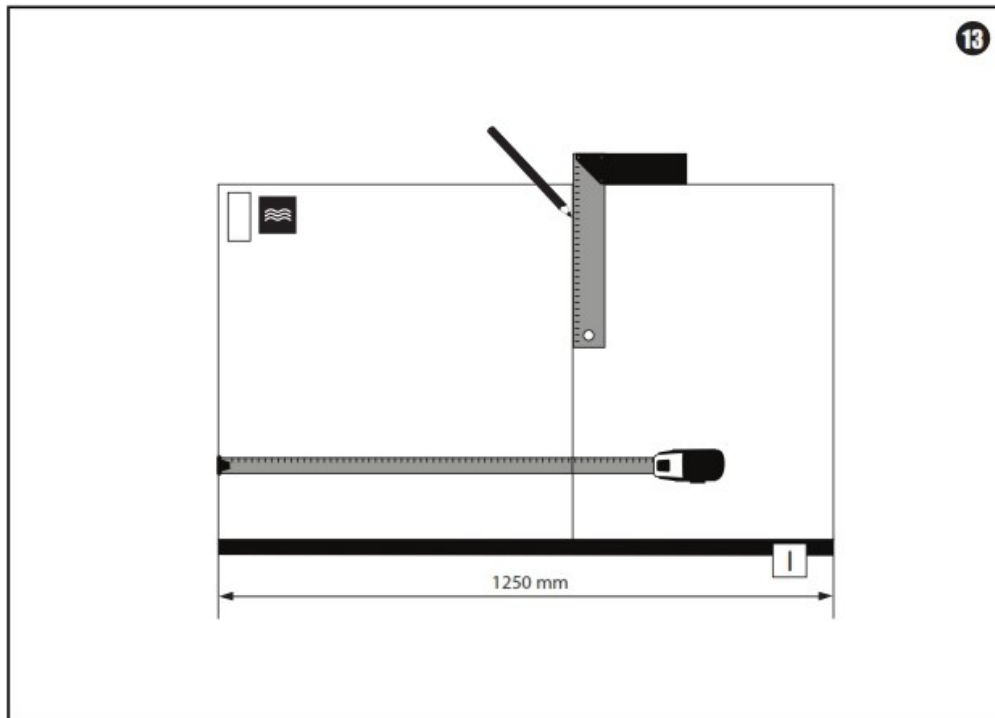


fig 15

Dès que la palplanche **i** est sciée à la dimension exacte, coller (adhésif double face) la deuxième cale **J** opposée à celle déjà en place.
La cale **J** à 5 mm du bord vertical et à 10 mm du bord horizontal.

Remarque :

Suite au sciage, la poignée de la protection est maintenant décentrée. Cela est sans importance, sauf, pour l'esthétisme ! (dans ce cas , dévisser la poignée pour la fixer au " nouveau " centre !)

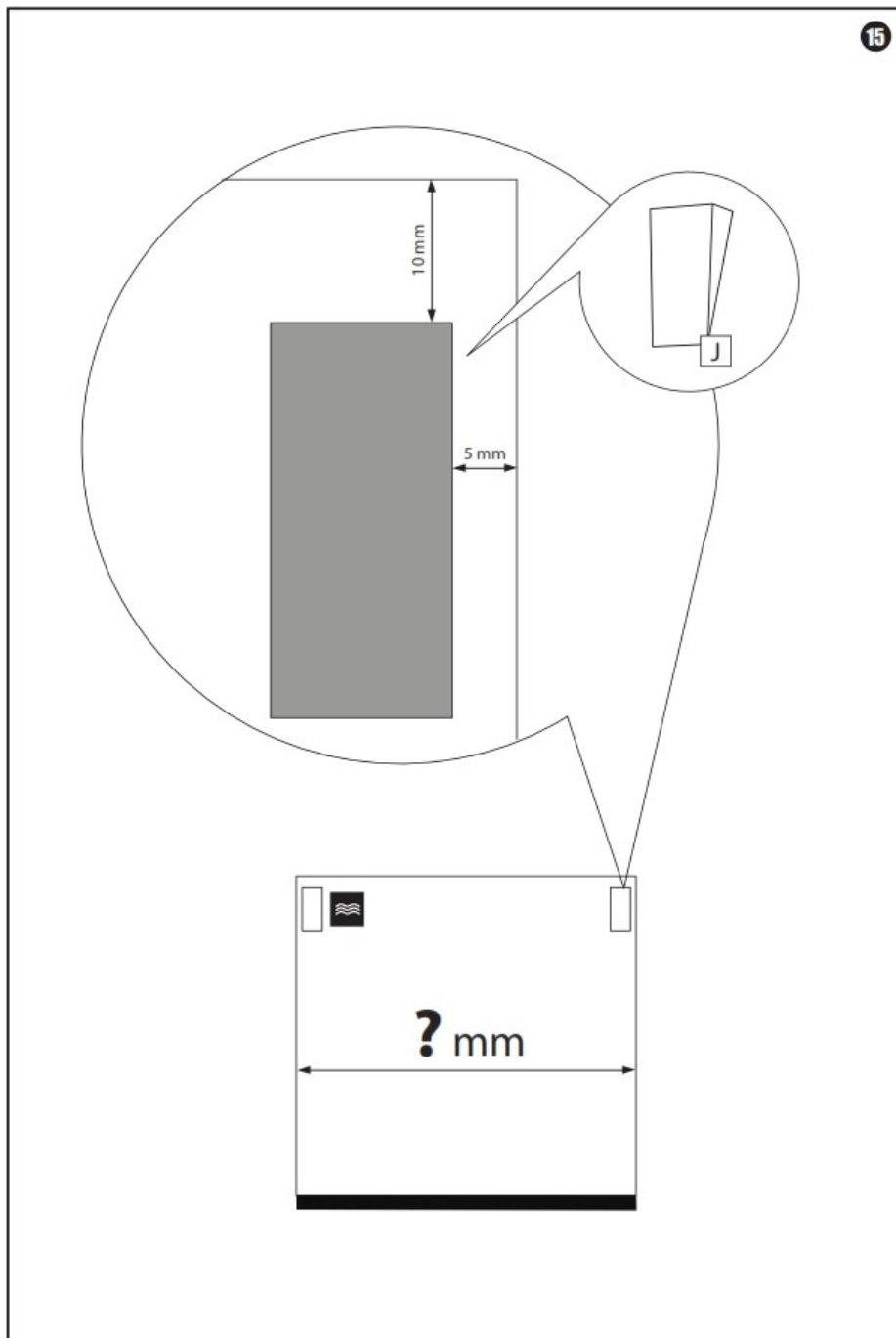


fig 16/17/18

Introduire la palplanche **i** dans le profil **H**, exercer une pression maximale sur le joint jusqu'à l'écrasement de celui-ci.

Plus la pression est forte sur le joint moins est le risque d'une légère infiltration d'eau sera élevé.

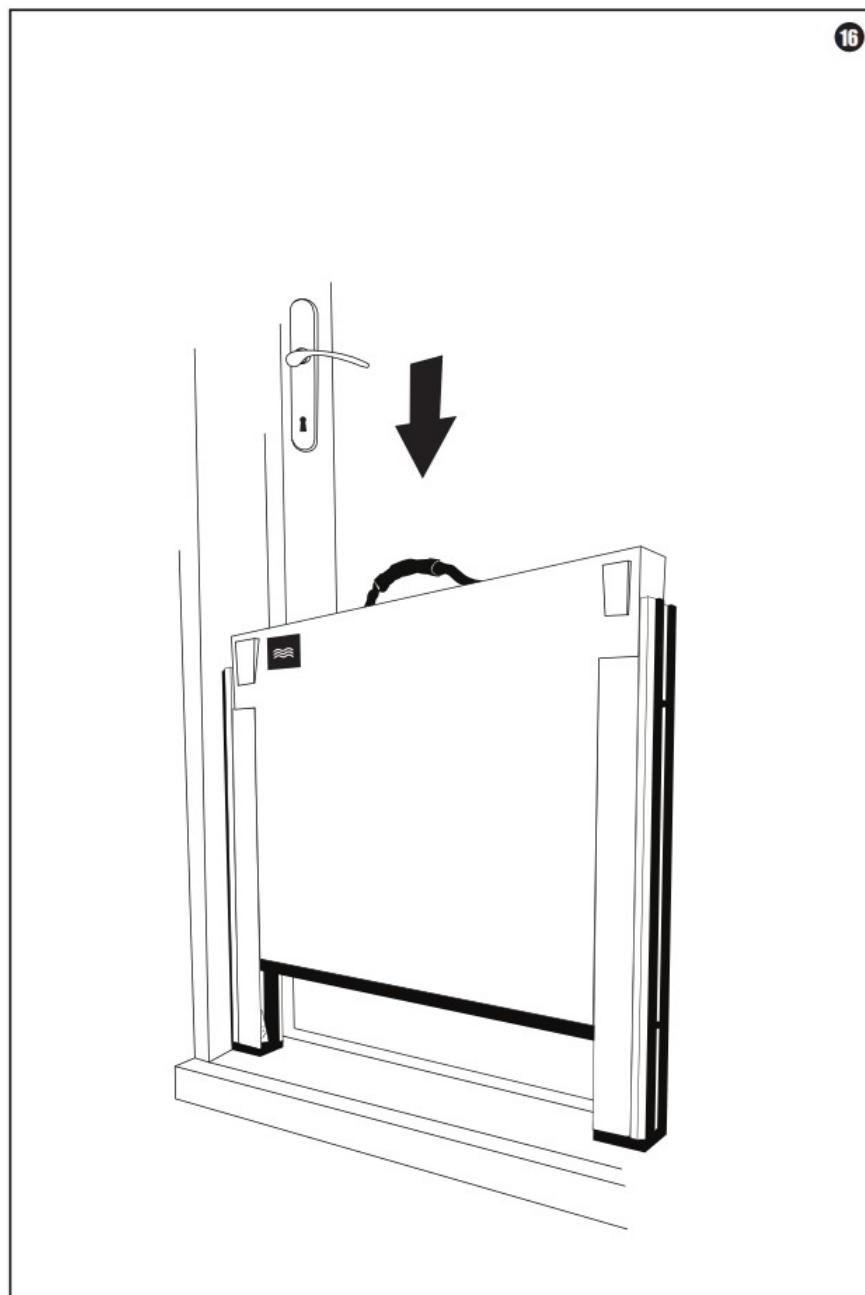
Pour maintenir la pression constante, fixer l'équerre **K**.

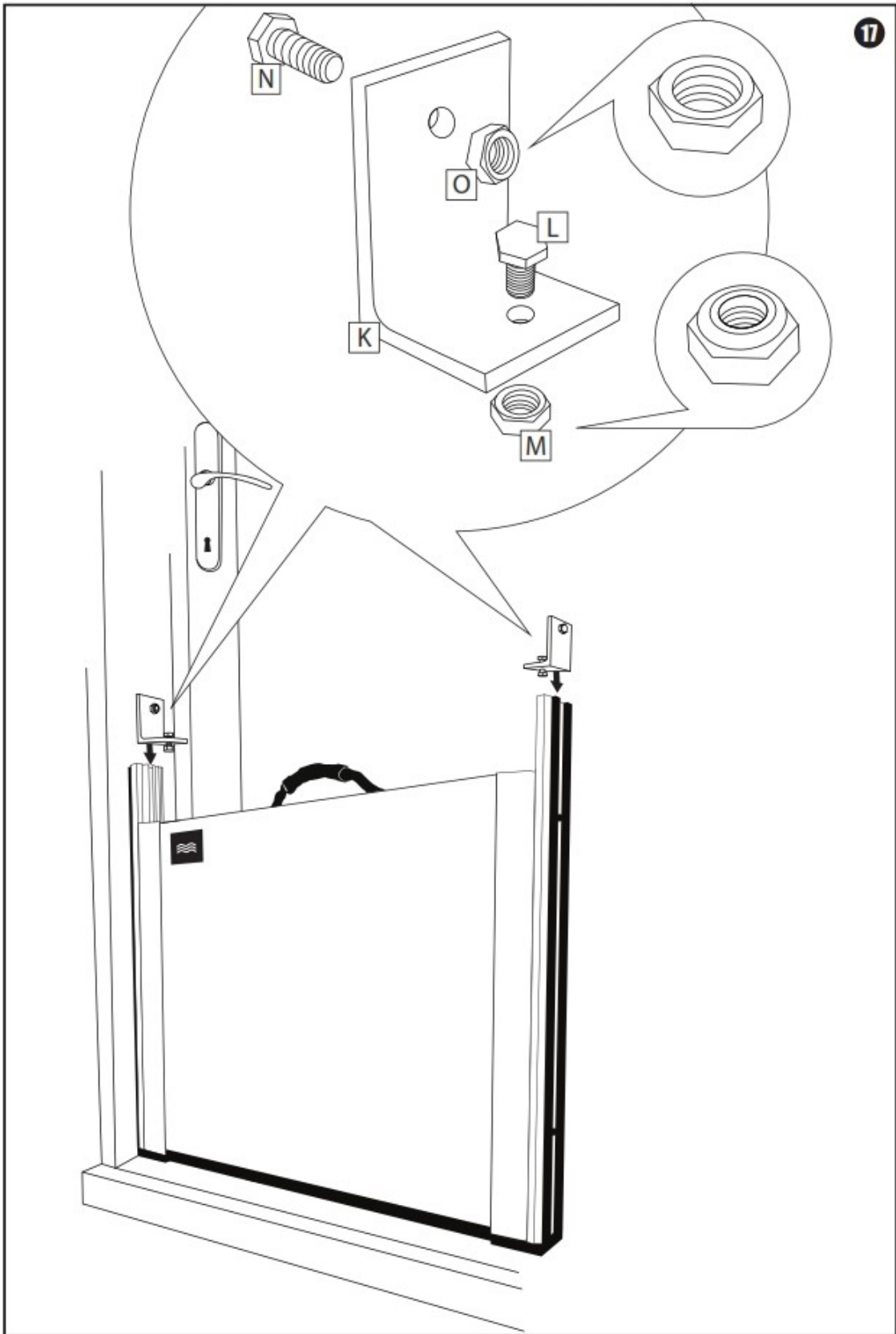
L'écrou **M** boulonné à la vis **L** sur l'équerre **K** coulisse dans la rainure centrale du profil **B**, puis, l'écrou **O** boulonné à la vis **N** fera d'autant plus pression sur la palplanche **I** que celui-ci sera fortement bloqué à l'aide d'une clé plate M8 (non fournie).

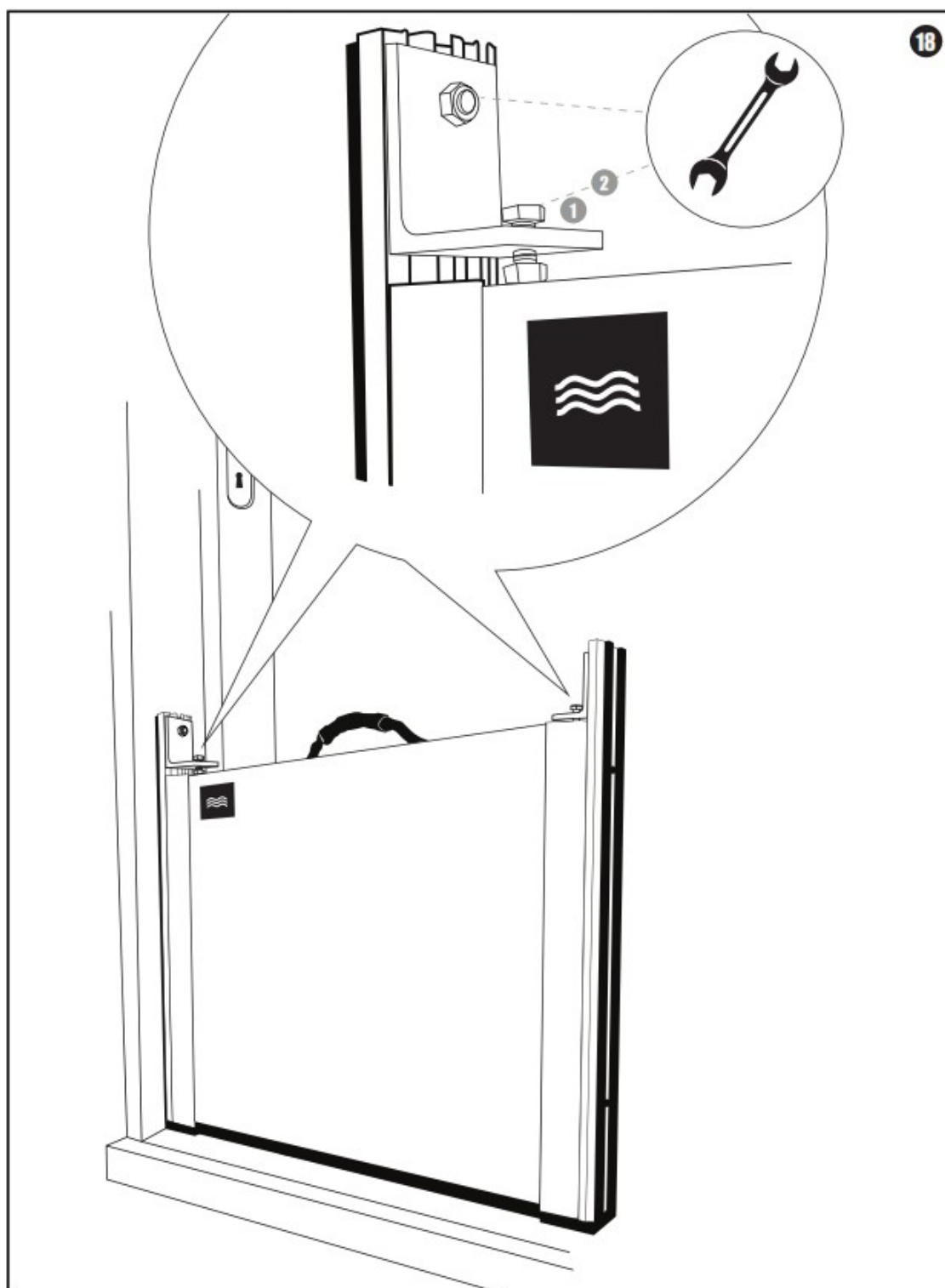
Remarque :

Pour s'aider à exercer une forte pression sur la palplanche **i**, on peut "s'asseoir dessus" mais, en équilibre précaire!

Lorsque l'on retirera la palplanche, on veillera à conserver les vis & boulons sur l'équerre **K**.







Les opérations nécessaires à la pose de la barrière "HI-pro" sont terminées.

PRÉPARATION DU STOCKAGE

fig 19 / 20

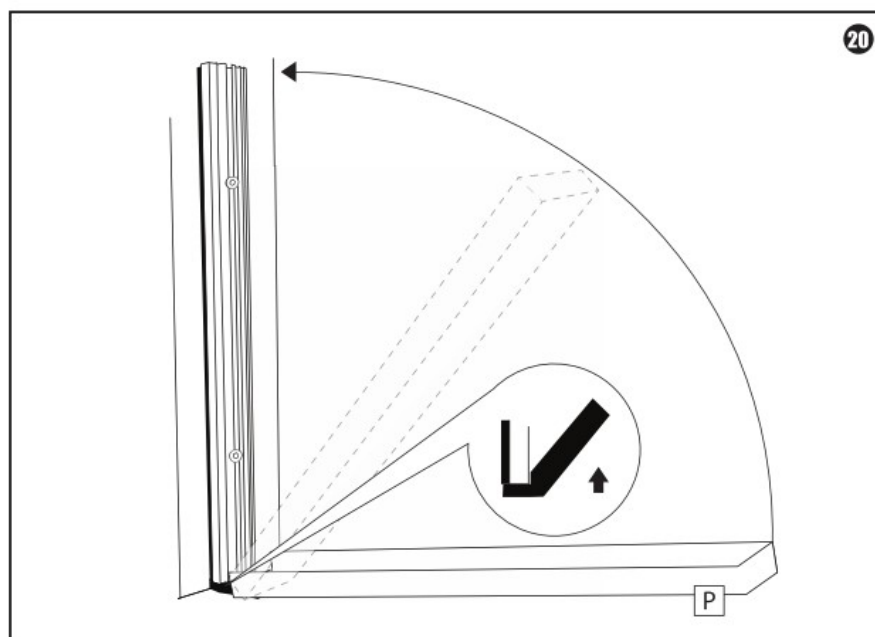
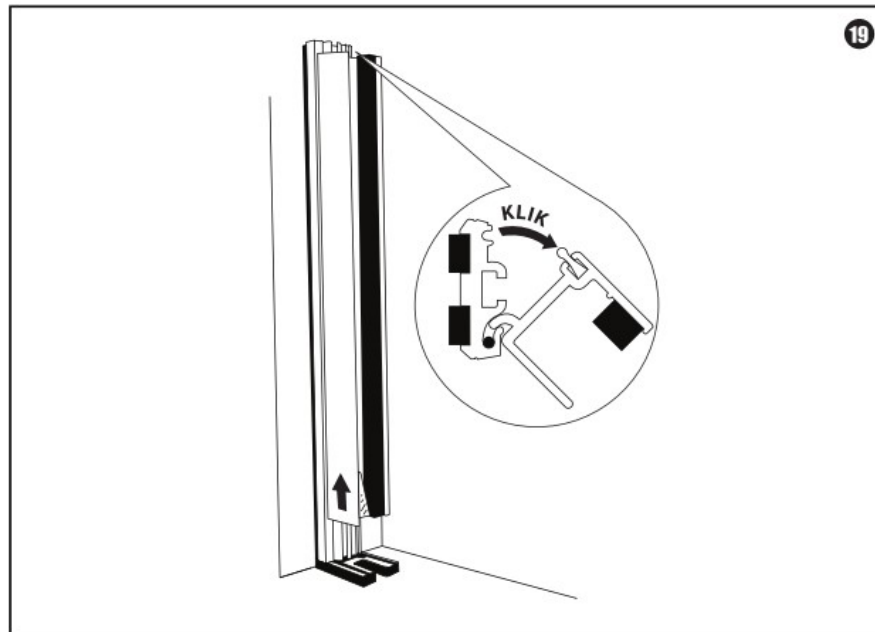
Afin d'avoir accès au bien qui devra être protégé en cas d'alerte inondation, il faut retirer la palplanche **i** puis, déclipser et retirer les profils **H**. Le profil **B** qui restera en PERMANENCE fixé au mur sera protégé par un capot **P**.

Fixer le capot **P** en raclant le sol devant la semelle **A** de façon à l'introduire dans le capot.

Redresser le capot **P** pour "envelopper" le profil **B** et la semelle **A**, puis, fixer le capot à l'aide des vis **Q** & d'une clé à 6 pans (non fournie)

Maintenant, dès qu'il y aura alerte inondation, il faut retirer le capot **P** pour activer la protection en 3 / 4 minutes.

En cas d'alerte, seules les opérations fig 16/17/18 doivent être réalisées.



CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

ENTRETIEN

a) pendant une inondation : en cas d'eau stagnante, il convient de passer un simple coup de serpillière toutes les deux ou trois heures. En cas d'écoulement dynamique d'eau de débordement, grâce à la compression des joints, seul un filet d'eau risque d'apparaître.

b) après l'inondation : nettoyer la palplanche avec un chiffon humide (type microfibre) et nettoyer les joints et profils avec un jet d'eau.

STOCKAGE

La barrière "HI-pro" doit être stockée dans un endroit aéré et sec, tempéré et loin de toute substances chimiques (solvants, hydrocarbures ou autres) susceptibles d'altérer la nature de l'adhésif des joints noirs (EPDM).

Il est recommandé de :

- stocker les éléments, loin de tout objet acéré/tranchant susceptible de détériorer les joints.
- stocker la palplanche bien à plat.
- ne rien stocker sur les joints et sur la palplanche.
- ne rien stocker à même le sol.
- placer les profils horizontalement.

GARANTIE LEGALE en cas de vente à un consommateur

Conformément aux articles 1649 bis à 1649 octies du code civil et lorsque l'acheteur a la qualité de consommateur, nous répondrons de tout défaut de conformité qui existerait lors de la délivrance du bien et qui apparaît dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Le défaut sera toutefois réputé inexistant si au moment de la conclusion du contrat, le consommateur connaissait ce défaut ou ne pouvait raisonnablement l'ignorer ou si le défaut de conformité lui est imputable, par exemple en raison du non respect des consignes en matière de montage, d'entretien, de stockage ou de réutilisation après inondation.

Il est convenu que le consommateur devra nous notifier tout défaut de conformité, par écrit, dans un délai maximum de deux mois à compter du jour où il a constaté le défaut. Le non respect de cette obligation entraînera la perte des droits du consommateur. Ce délai de dénonciation de 2 mois prévu ci-dessus restera d'application si la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code Civil) est d'application

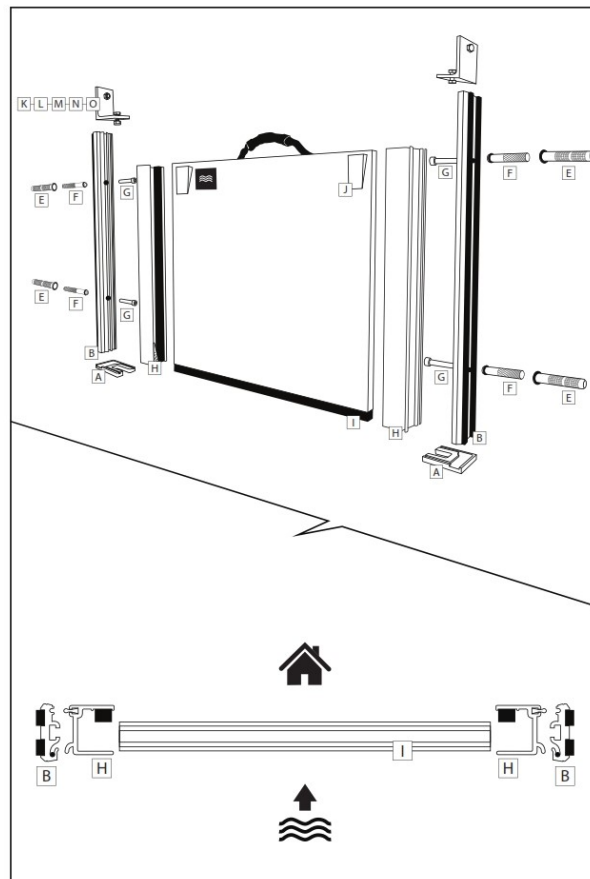
Toute plainte sera à adresser à l'adresse suivante : HYDROPROTECT

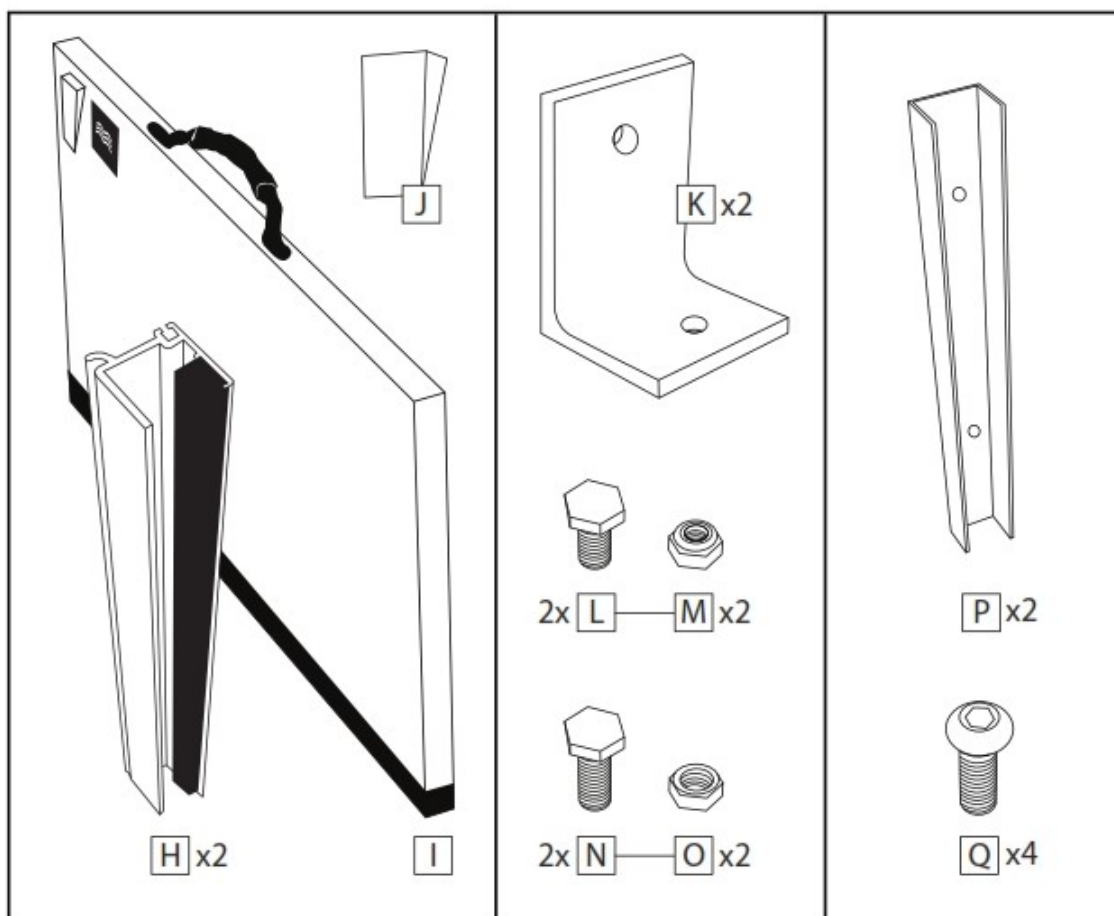
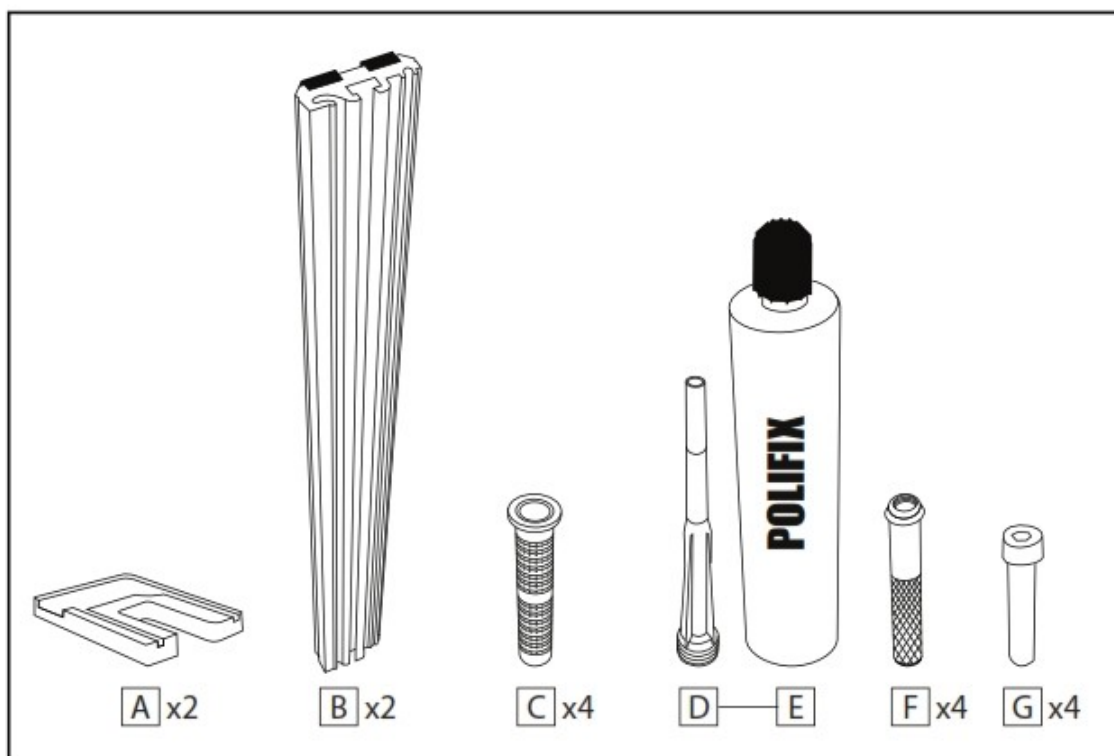
N°3, rue de Rotterdam, 4000 Liège

Téléphone +32493 75 42 36/ Mail info@hydroprotect.b

FORCE MAJEURE

Nous ne serons pas responsable de l'inexécution de l'une quelconque de nos obligations lorsque cette inexécution est due à un cas de force majeure, notamment en cas d'incendie, de grêle, de grèves, de catastrophe naturelle, de manque d'approvisionnement ou de moyens de transport, etc.







HYDROPROTECT France

Gérard Uhl

2, Rue des Lauriers

34380 VIOLS LE FORT

Téléphone : [0612324543](tel:0612324543)



RCS : [413912478](#)

SITE Web : www.hydroprotect-france.fr Courriel : hydroprotectmtp@gmail.fr